



Bordères-sur-l'Echez, le 12 OCT. 2021

**Le Président du Conseil d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées**

à

**GROUPEMENT RESSOURCES
HUMAINES**

**Monsieur Alban CASSERON, Secrétaire Général
du Syndicat CGT SDIS 65**

SERVICE R.H.

Bureau Personnels PATS-SPP

MCGRH/PERS/124

Affaire suivie par :
Marie CASSAGNET
☎ 05.62.38.18.35

OBJET : Votre courrier du 27/ 09/2021

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier ci-dessus référencé, vous avez attiré mon attention sur la situation de certains agents PATS et SPP qui auraient des interrogations relatives à leur déroulement de carrière.

Vous comprendrez qu'il m'est difficile de vous apporter une réponse précise à ces questions sans connaître le nom des personnels concernés.

Ainsi, s'il arrive que des agents s'interrogent sur le déroulement de leur carrière, le Service Ressources Humaines s'attache à examiner avec rigueur chaque situation afin d'y apporter les réponses adaptées.

Néanmoins, s'il devait s'avérer qu'en dépit des explications fournies, des incompréhensions demeurent, je vous invite à prendre contact avec le Lieutenant-Colonel Rideau, chef du groupement Ressources Humaines, afin que puissent être prises en compte les situations qui le justifieraient de manière à les traiter au mieux. Celui-ci me proposera les suites qu'il conviendra de donner à ces dossiers. Les agents concernés en seront informés et je ne manquerai pas de vous faire un retour de ces éléments.

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes cordiales salutations.

Bernard POUBLAN